

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS

Un an... \$1.50
Six mois... 0 75

Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Agents demandés dans toutes les localités où il n'y en a pas. Commission, 20 pour cent

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

ANNONCES

1ère insertion, par ligne... 10 cts
Insertions subséquentes... 6 "

Les annonces à long terme publiées à des conditions spéciales.

Bureau de rédaction et d'affaires
96, rue Saint-Joseph, en face du
Bureau de Poste.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF

ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frère.

AVIS.

Bureau à Montréal.—M. D. HÉNAULT, 240 rue Jacques-Cartier, est autorisé à solliciter des abonnements et des annonces pour notre journal, à recevoir les paiements et à donner des reçus.

Dépôt à Montréal.—A. E. PAYETTE, Marchand, 569, Rue Ste Catherine.

Edition de huit pages

Les abonnements à cette édition sont : Quatre mois, 50 cts; six mois 75 cts; huit mois \$ 1.00; un an \$ 1.50 seize mois \$ 2.00

Edition populaire ou de quatre pages.

Le prix d'abonnement à cette édition n'est pas la portée de toutes les bourses est de 50 cts. par année, ou 25 cts. pour six mois.

QUEBEC

SAMEDI 12 AOUT 1882

HISTOIRE,

DE

JEAN JOSEPH COLON.

ET DE

JOSEPHTE JEANNE COLONNE.

AUX ETATS-UNIS.

(Suite.)

Il y a trente-deux ans de cela et je me figure que cette croix est encore là debout, attendant celui pour qui, de son vivant, elle a demandé des prières.

—Que j'aimerais à revoir ma vieille église avec son clocher luisant, à entendre de nouveau le son de cette cloche qui m'a appelé si souvent à la prière. Jusqu'aux compagnons de ma première communion, que je repasse encore dans ma mémoire. Et ce bon vieux curé qui m'a béni presque en pleurant lors de mon départ; il y a déjà longtemps qu'il est au ciel! Tu pars pour les voyages, me disait-il; tu vas rencontrer bien des méchants. Je te demande une chose : n'oublie jamais le bon Dieu, mon enfant, il ne t'oubliera pas. Je le lui ai promis et j'ai tenu ma parole. Je n'ai jamais oublié le bon Dieu et j'espère que, malgré toutes mes misères, Il me fera miséricorde.

A ces mots, les yeux du vieillard se remplirent de larmes. Nous étions nous-mêmes vivement impressionnés de voir cet homme déjà assez âgé, parler avec tant d'abandon à des enfants et se glorifier d'être Canadien-catholique.

Il fallait se séparer. Dans sa main calleuse, il serra fortement les nôtres en nous disant : Votre rencontre m'a fait du bien, mais, mes enfants, si vous pouvez faire autrement, ne restez pas par ici, le pain ne l'exil est toujours amer.....

L'amour de la patrie qui animait cet homme, continua le prêtre, lui fait honneur, mais, mon enfant, je dois t'avouer en avoir rencontré d'autres qui entretiennent, à l'égard du Canada, des sentiments tout à fait opposés. Il y a un grand nombre de nos compatriotes qui ont perdu la foi, ici d'autres se pâment d'ad-

miration devant tout ce qu'il voit sur ce sol et n'ont que des termes de mépris à l'adresse de notre chère patrie. Ils désirent même changer de nom afin de passer pour yankee. Il y a ici ce qu'on peut appeler à bon droit, la classe ambulante des Canadiens qui n'ont pas de demeure fixe, qui suivent le vent de la rumeur industrielle et courent constamment d'un village à l'autre. Ce ne sont pas ceux-là qu'on voit le plus souvent à l'Eglise, ce ne sont pas ceux-là qui communient le plus souvent et qui sont, par là même, les plus exemplaires.

Je crains bien, mon fils, que, par ta résistance à la volonté de tes parents et conséquemment à la grâce de Dieu, tu ne t'aies attiré d'appartenir à cette classe.

J'ai un conseil à te donner : je vais te recommander à l'un de tes compatriotes qui t'emploiera peut-être quelque temps, tu vas gagner assez d'argent pour pouvoir retourner au Canada et alors, tu partiras pour aller faire le bonheur de ta mère, n'est-ce pas ?

—Je vous promets de suivre votre avis, répondit Jean-Joseph, si vous avez bien la charité de me retirer de la misère où je me trouve plongé.

Le lendemain Joseph était à l'ouvrage, à cheville des semelles ne bottes.

A Continuer.

ZACH. LACASSE, O .M. I.

Voilà déjà la zizanie qui menace de s'introduire dans le camp conservateur à Ottawa à la suite de M. Chapleau. L'ex-premier ministre a laissé son parti profondément divisé à Québec, et tout fait croire que son entrée dans le cabinet fédéral sera la cause d'une division semblable sur les rives de l'Outaouais.

Le Canada ayant écrit que "M. Chapleau a été désigné dès le début de sa carrière comme devant être le successeur de Sir George Cartier," un "conservateur" proteste hautement dans les colonnes du *Courrier de Montréal* contre ce langage qui porte atteinte aux droits de Sir Hector Langevin. Attendons-nous à une lutte sourde de la part de M. Chapleau pour supplanter Sir Hector. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette petite guerre intestine, dont les premières rumeurs parviennent déjà à nos oreilles.

A part deux ou trois journaux dont la platitude est proverbiale, la presse de la province de Québec s'étonne de l'entrée de M. Starnes dans le cabinet Mousseau. On ne peut pas s'expliquer ce choix plus que singulier. Car enfin, M. Starnes est une nullité parfaite; il est non seulement nul, il est ridicule, compromis et compromettant. Loin d'apporter du prestige au ministère, il l'affaiblit énormément.

Pourquoi donc, se demande chacun, M. Mousseau a-t-il fait ce choix impossible? Il faut qu'il ait eu une raison déterminante, car on ne peut pas supposer qu'il ait tiré les noms de ses collègues d'un sac, au hasard.

Il circule par les rues une rumeur qui ré-

pond à cette question : Pourquoi M. Starnes a-t-il été choisi? Mais cette rumeur est tellement sinistre et scandaleuse que, non seulement nous ne voulons pas y croire, mais nous ne voulons pas même la publier.

Pourtant, le fait brutal est là : M. Starnes est ministre, et le public cherche le pourquoi.

Les organes du cabinet devraient jeter un peu de lumière sur cette affaire mystérieuse, et faire cesser ces bruits scandaleux, en donnant, sans délai, le véritable motif qui a engagé M. Mousseau à accepter M. Starnes comme collègue. Il y va de l'honneur de la province.

Il se passe certainement de singulières choses dans le département de l'instruction publique à Québec. La Société d'admiration mutuelle n'est pas une chimère, ni une association purement platonique dont les membres se contentent de respirer l'encens réciproque, si l'on veut bien nous permettre cette hardiesse de style qui se présente naturellement à notre esprit en songeant à ces aimables romantiques. Non, ces messieurs sont des gens pratiques; ils savent unir l'utile à l'agréable, et le commerce des petits compliments ne les empêche point de faire un autre commerce bien plus prosaïque mais plus payant.

Une petite enquête, s'il vous plaît, à la prochaine session sur le département de l'instruction publique.

De nos jours l'Etat veut s'emparer de l'éducation de nos enfants; il est donc permis aux pères de famille de surveiller l'Etat.

La diplomatie européenne paraît aux abois; avec toutes ses ruses, avec toutes ses finesses, elle semble impuissante à détourner du monde la guerre terrible et quasi universelle dont il est menacé.

C'est que le bon Dieu est plus fort que les diplomates.

L'Europe entière est bien coupable; elle refuse de se laver dans les eaux de la pénitence; elle sera lavée dans le sang.

Que d'iniquités qui crient vengeance au ciel! Sans remonter au criminel partage de la Pologne, que d'injustices les gouvernements d'Europe n'ont-ils pas commises ou laissé commettre!

Depuis douze ans bientôt, le Pape est prisonnier. L'Europe entière est responsable de ce crime.

Et à part ce grand crime qui surpasse tous les autres, combien de persécutions, de spoliations, de bases intrigues souillent la conscience publique!

L'Europe a voulu mettre Dieu de côté; elle a voulu faire de la diplomatie athée, comme on fait des lois athées, des écoles athées. Or, Dieu est le maître de l'univers entier, il régit, non seulement les individus et les peuples, mais le genre humain tout entier. Quand les nations, dans leurs rapports, ne tiennent pas compte de Dieu, elles sont coupables d'athéisme au même point que les législateurs qui ne tiennent pas compte de Dieu dans leurs lois.

Depuis de longues années les nations se

rendent coupables d'athéisme. On dirait que l'heure du châtimeut va sonner.

Nous engageons encore une fois fortement tous ceux dont l'abonnement est expiré au 28 juillet de vouloir bien le renouveler sans retard. Il ne suffit pas de recevoir un journal pour l'encourager, comme plusieurs se l'imaginent; il faut le payer. Sans doute, le rédacteur aime surtout à avoir des lecteurs intelligents; mais des lecteurs payants sont essentiels au maintien d'un journal. Du reste, il nous semble qu'on doit mieux goûter la lecture d'un journal payé.

Nous prions aussi tous ceux à qui nous avons expédié des comptes d'abonnement aux deux éditions, de vouloir bien les acquitter sans délai.

Les propriétaires du *Courrier des Etats-Unis* ont envoyé une protestation au *Herald*, de New-York, contre l'ordonnance de Mgr l'Archevêque défendant, la lecture de cette ignoble feuille. Ces messieurs sont d'une audace incroyable. Ils prétendent que, bien que leur journal ne soit ni religieux ni anti-religieux, personne n'a plus à cœur qu'eux la moralité publique! Ils donnent une liste de quelques-uns des romans qu'ils ont publiés et déclarent que ces feuilletons ont été empruntés, en grande partie, à la presse religieuse de Paris. Or, parmi ces feuilles catholiques nous voyons figurer le cynique *Figaro*!!

Mais les propriétaires du *Courrier* ont bien soin de ne parler que des moins mauvais de leurs romans : ils ne disent rien de *Son Altesse l'Amour*, *Les filles de Bronze*, *le Mariage d'Odette*, *Fleur de crime*, etc, qui sont de véritables abominations.

Il vient de se jouer une jolie petite comédie.

Pendant la dernière session, M. Costigan, a présenté, à la considération de la chambre des communes du Canada, certaines résolutions, priant le gouvernement impérial d'accorder l'autonomie politique à l'Irlande. Le chef de l'opposition, M. Blake, s'est empressé de faire un discours presque violent en faveur de l'Irlande. Les élections générales étaient proches. Sir John, sachant, lui aussi, que les élections étaient proches, a fortement appuyé les résolutions Costigan, gâtant ainsi le jeu de M. Blake.

Les résolutions de M. Costigan furent votées presque à l'unanimité, les deux partis ayant voulu profiter de l'occasion pour s'assurer le vote irlandais. Mais comme le zèle était égal de part et d'autre, ni les grits ni les torys n'ont atteint leur but.

Le gouvernement anglais a fort mal reçu les résolutions. Il a dit très nettement au Canada de se mêler de ses affaires, et de vouloir bien permettre aux autorités impériales de se passer de ses conseils.

Si cette réponse eût été donnée avant les élections, nous aurions indubitablement entendu les organes des deux partis tonner

contre les gens de Downing Street, et parler même d'indépendance. Mais les élections sont terminées; et il n'est plus nécessaire de faire du zèle pour capter le vote irlandais. Aussi, c'est à qui repoussera avec le plus d'énergie la responsabilité de ces résolutions!

Quelques petites observations pour compléter l'excellent article que notre correspondant Héralite nous a adressé la semaine dernière sur les faits et gestes du citoyen Cyprien Fréchette.

Pourquoi Cyprien, qui prétend avoir en si grande horreur les rois et la monarchie, ne dit-il jamais un mot de la monarchie sardo, installée à Rome par l'usurpation la plus manifeste? Voilà une monarchie qui vole, qui pille, qui persécute, et la *Patrie* ne dit rien; elle ne reproduit jamais une ligne des allocutions du Saint-Père protestant contre les spoliations dont l'Eglise est la victime, contre l'insupportable tyrannie qui opprime le Siège apostolique.

Pourquoi ce silence? N'est-ce pas parce que la monarchie dite italienne est l'instrument de la Franc-Maçonnerie? Nous avons tout lieu de le croire. Nous sommes justifiable de conclure de ce silence de la *Patrie* que pour cette feuille ce n'est nullement une question de forme de gouvernement, mais une question de haine contre l'Eglise. Elle sympathise avec la République française, non parce que c'est une république, mais parce que c'est une république maçonnique. De même, elle ne dit rien contre la monarchie italienne, parce que c'est une monarchie maçonnique.

Dans ces derniers temps, nous avons vu une république catholique, la république de l'Equateur. Et qu'est-il arrivé? Les amis au frère Beaugrand, les Francs-Maçons de l'Equateur, ont lâchement assassiné le président, le fier catholique, Garcia Moreno, qui était à la tête de cette république catholique.

Les Francs-Maçons s'occupent fort peu de la forme d'un gouvernement. Ils détestent tout gouvernement qui ne cherche pas à détruire la religion.

Nous voyons avec plaisir dans certains journaux de Montréal une lettre de M. F. David, ancien député de Montréal-Est à l'Assemblée législative, dans laquelle les droits des jésuites sont courageusement défendus. C'est M. David qui, le premier, a défendu ces droits devant la chambre; il profite de la récente discussion sur les biens des jésuites pour revenir à la charge et insister pour que l'on restitue enfin ces biens aux propriétaires légitimes. C'est un acte de courage qui l'honore grandement dans cette époque de lâcheté universelle.

A propos de la restitution de ces biens, voici une réflexion d'un de nos amis. S'il s'agissait de récompenser une compagnie anglaise, disons la compagnie de la Baie d'Hudson, par exemple, de quelques services, prétendus ou réels rendus au pays, quel empressement n'y mettrait-on pas! Les journaux français rivaliseraient de zèle avec les journaux anglais pour insister sur le devoir des peuples, comme des individus, de se montrer reconnaissants. Si quelque malheureux refusait, même par son silence, d'appuyer le mouvement, on l'accablerait de traits acérés.

Aujourd'hui il s'agit, non de conférer une

favor, mais de faire justice à une société qui a rendu des services immenses, incalculables au Canada, au point de vue social aussi bien qu'au point de vue religieux. Mais comme cette société est la Société de Jésus et non la compagnie de la Baie d'Hudson, on reste froid!

En vérité, notre ami a raison: Nous sommes des lâches et de misérables esclaves du respect humain.

LE NOUVEAU CABINET — ET — LA PRESSE

Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître la manière dont la presse de la province de Québec a accueilli le nouveau cabinet. *L'Événement*, comme de raison, a applaudi des deux mains. L'enthousiasme ministériel, qui est passé à l'état chronique chez notre confrère, lui monte au cerveau et le pousse à commettre des phrases incompréhensibles comme celle-ci:

"Quoiqu'il en soit, la composition du nouveau cabinet devra donner satisfaction générale, et rallier à la cause tous ceux qui ont juré leurs grands dieux que c'était moins leur ambition personnelle qui avait été froissée par les mouvements politiques de ces dernières années que l'intérêt et le dévouement qu'ils portent au parti conservateur et à la bonne administration de la province."

Nous ne savons pas comment l'on s'y prend pour froisser l'intérêt et le dévouement; mais cela ne fait rien, *L'Événement* est content.

Parlant de M. Jean Blanchet, le même journal dit:

"Il n'est qu'au seuil de la vie parlementaire, et d'une seule enjambée, il arrive au pinacle des honneurs ministériels; cette enjambée prouve que son auteur a un compas vigoureux."

Peut-être que nos lecteurs différeront d'opinion avec nous, mais franchement nous trouvons délicieux cet auteur d'une enjambée, et nous admirons sans réserve son vigoureux compas.

Pourtant, dans cette belle phrase, il y a une erreur: M. J. Blanchet n'est pas encore arrivé au pinacle, c'est-à-dire, au point le plus élevé des honneurs ministériels. Il n'est que secrétaire provincial; c'est M. Mousseau qui est aujourd'hui au pinacle.

Le rédacteur de *L'Événement* termine en disant que son appui est acquis à l'homme au vigoureux compas et à ses collègues. Cette déclaration était tout à fait superflue; on le savait d'avance.

Nous voudrions bien voir le ministère auquel l'appui de *L'Événement* ne serait pas acquis. Ce serait une curiosité.

Le *Courrier de Montréal* se montre très sévère à l'égard du nouveau ministère. Il condamne fortement tous ces changements "tout à fait imprévus qui semblent effectués plutôt dans l'intérêt des particuliers que dans un but d'intérêt public." Il blâme en termes énergiques le choix de MM. Starnes et Blanchet. Il condamne aussi la conduite de M. Chapleau qui, dit-il, "a manqué à ses engagements les plus solennels en quittant la politique provinciale avant d'avoir mené à bonne fin les travaux qu'il avait entrepris." Notre confrère est d'avis que ce "remue-ménage"

n'aura au prestige de M. Chapleau. En un mot, l'article du *Courrier de Montréal* est tout un événement, car on n'est guère habitué à voir les journaux conservateurs différer d'opinion avec leurs chefs.

La *Patrie* est sévère pour M. Starnes et pour MM. Paquet et Flynn; elle parle encore de veaux. "Cependant, dit-elle, il y a progrès. M. Mousseau chasse deux veaux pour n'en recevoir qu'un seul. Espérons que bientôt il éconduira le dardier."

Le *Courrier du Canada* est assez sobre de commentaires. Il adresse, cependant, des compliments excessivement flatteurs à M. Blanchet. L'entrée de M. Starnes dans le cabinet l'abasourdit quelque peu, et il avoue franchement qu'il ne peut pas s'en rendre compte. Il déplore amèrement l'immolation de M. Flynn, parle des "fureurs cruelles" et des "victimes" de la politique.

Le *Canadien* professe une grande admiration pour le nouveau premier-ministre; cependant, il ne s'engage pas à approuver sa conduite toujours et quand même; il le jugera au travail. La nomination de M. Starnes, pour le *Canadien*, était inattendue et est l'objet de commentaires nombreux et sévères dans les cercles politiques. Il accueille assez favorablement le choix de M. Blanchet, mais il constate "qu'un élément important du parti conservateur n'a pas de représentation dans le cabinet," et il est d'avis que n'était-ce la confiance qu'inspire le premier-ministre, "cette lacune causerait une impression plus pénible encore."

Le *Nouvelliste* paraît assez satisfait. Le *Chronicle*, cela va de soi, est ministériel comme ci-devant.

L'*Électeur* a consacré aux changements ministériels un long article dont voici la phrase la plus saillante:

"En choisissant M. Starnes, M. Mousseau a voulu montrer sans doute quel cas il faisait du gouvernement de M. Joly. Il ne pouvait mieux s'y prendre pour détromper ceux qui croyaient qu'il allait repousser toute coalition, et former un gouvernement composé exclusivement de conservateurs de la veille. Ceux qui appuieront le nouveau gouvernement n'auront rien à dire si, plus tard, M. Mousseau fait des avances à M. Mercier. Ils peuvent voir de suite que si notre éloquent ami eût désiré être ministre il n'aurait pas rencontré chez le nouveau Premier-Ministre une opposition bien féroce."

Le *Journal de Québec* est affligé et "conteste l'utilité de ce qui vient d'être fait," mais après avoir lâché ce soupir, que lui arrache le souvenir des beaux jours qui ne reviendront plus, il déclare qu'il appuiera le ministère quand même.

Le *Quotidien* donne son appui au nouveau cabinet, et fait un éloge pompeux de M. Blanchet.

Le *Monde* a fort mal accueilli l'entrée de M. Starnes dans le cabinet, et il ne se gêne pas pour dire à M. Mousseau que le plutôt qu'il pourra se débarrasser de ce collègue compromis, le mieux ce sera pour lui-même et pour le pays. Notre confrère aurait voulu voir l'honorable M. Ross entrer dans le ministère afin de concilier les deux éléments

du parti conservateur. Le choix de M. Blanchet n'enthousiasme pas le *Monde*, non plus, cependant, il approuve le programme du cabinet et ne jugera les ministres qu'à l'œuvre.

La *Gazette* est ministérielle à tout rompre, et avale M. Starnes sans même faire une grimace. Le *Star* et le *Witness*, sont hostiles au ministère. La *Tribune* le reçoit assez bien.

Chose absolument incompréhensible, la *Minerve*, qui passe pour être l'organe en chef du parti conservateur, et qui est incontestablement l'organe de M. Chapleau, a laissé passer plusieurs jours sans dire un mot du nouveau cabinet, mais pas un mot. Elle avait donné, sans commentaires, comme premier-Montréal la composition du ministère, mais elle s'était trompée, la vieille; dans sa liste figuraient les noms de MM. Paquet et Flynn. Le lendemain, elle a publié une liste corrigée des ministres dans ses colonnes de nouvelles, également sans commentaires. Enfin, après que tout le monde eût parlé, la *Minerve* a hasardé la remarque suivante:

"Nous ne sommes pas prêt à dire que le personnel du cabinet nous satisfait sous tous les rapports, mais nous savons faire passer les mesures avant les hommes."

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* accepte le nouveau cabinet, mais le choix de M. Starnes l'intrigue.

L'*Union de Saint-Hyacinthe* n'a pas plus de confiance dans le nouveau que dans l'ancien ministère; cependant, elle sait gré à M. Mousseau d'avoir débarrassé le pays "des traitres, des vendus du 29 octobre."

Le *Journal des Trois-Rivières* ne croit pas devoir commenter maintenant la composition du cabinet.

Le *Constitutionnel* et le *Courrier de Maskinongé* condamnant énergiquement la formation du nouveau cabinet.

Le *Sorelois* est d'une modération féroce. Il se réjouit de voir que dans la nouvelle combinaison les hommes extrêmes des deux partis ont été mis à l'écart.

Le *Franco-Canadien* interprète ainsi l'entrée de M. Starnes dans le ministère:

"L'accession de ce dernier au nombre des chefs de la droite équivaut à une réfutation péremptoire des accusations portées contre le gouvernement Joly. Désormais l'histoire des *nut-locks* et des autres prétendus scandales dont on cherchait à préjuger l'opinion publique, sera passée sous silence; le fait que celui à qui ces terribles forfaits sont attribués, reçoit de ses accusateurs la charge du Département même où il est censé les avoir commis, équivaut à une rétractation."

La *Gazette de Joliette* est un peu surprise du choix de M. Starnes elle dit qu'il "est bien probable que l'honorable premier ministre devait s'attendre au refus de M. Starnes d'entrer dans le ministère, mais que ce dernier a pris la balle au bond." Cette explication, peu flatteuse pour M. Starnes, ne vaut rien: M. Mousseau devait trop bien connaître son homme pour lui offrir un portefeuille par pure politesse dans l'espoir qu'il le refuserait. Du reste, qu'est-ce que M. Starnes avait fait pour que la politesse exigeât qu'on lui fit cette offre?

La *Gazette de Sherbrooke*, organe de l'honorable M. Robertson, pensons-nous, croit que le pays n'aura pas confiance dans le nouveau ministère. Le premier ministre, dit-elle, n'a que peu d'expérience dans les affaires de la province, pas d'expérience du tout dans la direction des assemblées délibérantes. Il manque aussi, d'après notre confrère, de cette espèce de magnétisme si nécessaire à l'homme d'Etat. "La *Gazette* dit que M. Lynch manque de caractère et aurait été probablement battu s'il eût été obligé de se présenter devant ses électeurs. La *Gazette* se montre aussi très sévère à l'égard de M. Wurtele, qui, dit-elle, a beaucoup à apprendre touchant les finances de la province; il approuvera toutes les dépenses exigées par ses collègues, comptant sur les emprunts et l'imprévu pour équilibrer son budget. Aux yeux de la *Gazette*, M. Blanchet est un homme absolument inconnu, M. Dionne une nullité parfaite qui a fait rougir ses amis pendant la dernière session; quant à M. Starnes, elle le considère comme un objet de mépris dans tout le pays. La *Gazette* termine son article en disant qu'elle craint beaucoup que le changement de cabinet n'ait pas mis fin au règne des cliques et des spéculateurs.

Pour un journal conservateur, c'est un article très hostile.

* * *

L'*Union des Cantons de l'Est*, voit d'un bon œil l'arrivée de M. Mousseau au poste de premier ministre. Mais, dit-elle, l'entrée de M. Starnes dans le cabinet est mal vue.

* * *

La *Concorde* croit que M. Chapleau se rend à Ottawa pour surveiller Sir A. T. Galt, qui fait tout en son pouvoir pour déprécier la province de Québec en Angleterre. Voilà du nouveau, assurément!

Programme ministériel.

Les feuilles ministérielles publient le programme du nouveau cabinet de la province de Québec. Le voici:

"1^o Administration prudente des ressources financières et économie dans les dépenses.

"2^o Encouragement de la colonisation et administration soignée des terres de la Couronne.

"3^o Réorganisation du service civil et introduction du système d'examen.

"4^o Réduction du nombre des employés du service civil.

"5^o Formation d'un bureau de la Trésorerie et nomination par la Couronne d'un auditeur général pour contrôler toutes les dépenses. Cet officier devant être directement responsable à la Législature et ne pouvant être déplacé excepté sur une requête présentée par les deux chambres de la Législature."

Comme on le voit, il n'y a là rien de bien extraordinaire. Prudence et économie, encouragement à la colonisation et à l'agriculture, voilà ce que tous les gouvernements promettent. Malheureusement, la nécessité, prétendue ou réelle où ils se trouvent de "tirer des ficelles" leur a souvent fait oublier leurs promesses. Espérons que le nouveau cabinet fera exception à la règle.

Nous avons hâte de voir le projet de réorganisation du service civil que le gouvernement nous promet. D'après un de nos confrères, M. Mousseau se propose d'effectuer une économie de \$100,000 par année en décapitant un grand nombre d'employés inutiles. Qu'on soit sévère, mais qu'on ne fasse pas d'injustices, qu'on ne se

rende pas coupable de favoritisme. Par exemple, qu'on ne renouvelle pas le scandale qui vient d'être donné à la province: Qu'on ne nomme pas des employés incapables, avec de gros appointements, simplement parce qu'ils ont un beau-frère parmi les tireurs de ficelles, tandis que les employés capables, qui font très bien leur besogne, qui sont utiles à la province, mais qui n'ont peut-être pas d'influence, sont traités avec indifférence.

Si M. Mousseau suit ce programme dans son projet de réorganisation, il ne se rendra pas populaire.

Si le bureau financier qu'on se propose d'établir peut jeter un peu de lumière sur certaines dépenses du gouvernement, qui sont aujourd'hui un peu mystérieuses, le public applaudira à cette réforme.

Dans la version du programme que donne la *Minerve* nous trouvons ce qui suit:

"Encouragement à l'exploitation des mines. Développement de cette nouvelle source de revenu. Création probable d'un département spécial à cet effet."

A travers la presse canadienne

La *Patrie* affecte de mépriser nos articles et de rire de notre journal. Son rire est quelque peu jaune. Nous avons convaincu Cyprien d'avoir fait des entailles sérieuses à la vérité historique; de plus, nous avons prouvé que c'est un véritable cafard ou hypocrite, puisqu'il proteste sans cesse de son respect pour la religion, tandis qu'il n'a de sympathies que pour les hommes qui persécutent l'Eglise. Cela nous suffit, et nous pouvons facilement nous passer de l'admiration de maître Cyprien.

* * *

A propos du dernier mandement de Mgr l'Archevêque, le *Monde*, de Montréal, publie une chronique québécoise où il est question de ce grave document. Voici ce que dit ce correspondant qui signe O. R.:

"Le mandement prohibant le *Courrier des Etats-Unis* dans le diocèse de Québec, ne laisse pas de faire sensation parmi les nombreux lecteurs de ce journal qu'on y comptait jus qu'ici.

"Naturellement, chacun se tait, et je fais de même, me contentant de penser que le *Courrier des Etats-Unis* a circulé librement en Canada depuis sa fondation en 1828, je crois; mais, enfin de compte, je me soumetts humblement; je tâcherai de trouver ailleurs dans plusieurs autres journaux ce que je trouvais réunis dans un seul, des renseignements complets sur la politique européenne."

Ces remarques du correspondant sont tout à fait déplacées. Quand on se tait, on se tait, et quand on se soumet sincèrement à l'autorité religieuse on ne cherche pas, par des phrases insidieuses, à jeter un doute sur l'à propos des actes de cette autorité.

Si le correspondant trouve que Mgr l'Archevêque a mal fait de protéger ses ouailles contre la peste, qu'il aille porter sa plainte à Rome; mais qu'il ne vienne pas perfidement miner l'autorité épiscopale.

Ce correspondant regrette de ne pas pouvoir suivre les événements politiques dans le *Courrier des Etats-Unis*. C'est triste, on vérité! Le correspondant parisien de ce journal est le voltairien Gaillardet, qui naguère, correspondance du 29 juin dernier, disait:

"Je ne nie pas le patriotisme de M. Gambetta. C'est même sa vertu maîtresse, à mes yeux, celle qui rachète ses fautes."

Grosse perte, en vérité, qu'une feuille qui donne de pareilles leçons de patriotisme!

* * *

On lit dans le *Jean Baptiste*, de Northampton, Mass.:

"Avec son dernier numéro la *Vérité* trait dans sa deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous empressons d'offrir à notre confrère nos félicitations sincères en lui souhaitant prospérité pour l'avenir. La *Vérité* est un journal que nous lisons toujours avec le plus grand intérêt, et sa parfaite indépendance en politique doit plaire à tous ceux qui préfèrent avec raison la voix juste de la conscience à celle souvent étonnée et ridicule des partis. Les écrivains de la trempe de M. Tardivel sont malheureusement très rares: c'est donc avec plaisir que nous verrons le succès de son œuvre."

* * *

Oh! les douceurs de la discipline de parti. La *Minerve* du 22 juillet disait: "Il est probable que des élections auront lieu avant longtemps pour la législature provinciale dans cinq ou six comtés de Québec. Nous pouvons mentionner Vaudreuil, Jacques-Cartier, Laval, Verchères, etc.

"Dans plusieurs de ces comtés, les candidatures ont déjà commencé à pousser. Quelques-unes sont tout à fait ridicules, d'autres sont fort sérieuses. Les unes ne sont guère viables, d'autres sont fort acceptables. Nous ferons le triage en temps opportun."

La *Minerve* qui se charge de faire le triage des candidats! Oh! les douceurs de la discipline de parti!!

* * *

On lit dans le *Courrier du Canada*: "M. L. G. Desjardins, député du comté de Montmorency, n'entre pas à la rédaction de l'*Evénement* comme plusieurs journaux l'annoncent."

* * *

Nos meilleures félicitations à notre excellent confrère de la *Gazette des Campagnes* à l'occasion de son entrée dans la vingtième année de son existence.

La même comédie par d'autres masques.

Dans les dernières années de la Restauration (1826, 27, 28.) "Le parti libéral était parvenu à reporter la société française aux impiétés du XVIII^e siècle, avec l'esprit, la langue, le style et l'élégance de moins. La grossièreté cynique suffisait aux haines nouvelles; et aussi après trente ans de réflexion l'histoire est confuse de se souvenir à quel prix il fut alors donné aux plus médiocres esprits de conquérir la popularité." (*Lauréat. Hist. de Fr. T. II, pp. 229, 30.*)

De nos jours les choses sont pires. Les républicains, quoique ayant encore moins que les libéraux l'esprit, la langue, le style et l'élégance du XVIII^e siècle, sont parvenus, non seulement à reporter la France aux impiétés des philosophes, mais encore à plonger une partie de la multitude dans des ténèbres intellectuelles comme les païens n'en connaissent jamais. Un peuple, sans une religion quelconque, est, en effet, une nouveauté dans l'histoire de l'humanité.

Les républicains se montrent, jusque dans les chambres, plus grossiers et plus cyniques que ne le furent les libéraux. Ceux-ci observaient, dans les chambres, une certaine mesure; ils étaient haineux, mais ils exprimaient leur haine en termes décents; ceux-ci n'observent aucune mesure; leur langage grotesque pue le "bastringue." Des gougats rougiraient de se comporter et d'avoir des "mots de gueule" comme certains députés et certains sénateurs. "On reste confus en pensant que c'est à ce prix qu'il a été donné aux plus médiocres esprits de notre époque de conquérir la popularité."

M. Gambetta est un de ces esprits et le plus en évidence; moins grossier et moins cynique, il aurait été moins populaire; mais son pathos bestial ne suffit plus aux haines qu'il a soulevées dans les "nouvelles couches." Il a reculé devant l'accomplissement irréalisable des promesses qu'il leur avait faites; il était leur idole, elles le regardent comme leur ennemi: sa popularité s'en est allée en lambeaux. M. Gambetta parviendra-t-il à remonter sur son piédestal et à rapiécer sa popularité? Ce n'est pas l'envie qui lui manque, ni l'espoir non plus, car il connaît la sottise de la multitude et l'incapacité de ses confrères en République.

Sous la Restauration les libéraux soufflaient la haine avec un zèle nouveau, bafouaient la religion dans des livres et des pamphlets, et injuriaient les prêtres dans les rues, sans aller journellement jusqu'aux voies de fait.

Aujourd'hui, les républicains ne se contentent pas de bafouer la religion dans des livres, des journaux et des pamphlets, ils nient Dieu brutalement, comme M. Pelletan l'a nié devant le sénat; les "nouvelles courses" ne se contentent pas d'injurier les prêtres dans les rues, elles les frappent journellement et les assassinent parfois.

La grande habileté des libéraux, sous la Restauration, fut de faire accroire à la multitude que la royauté n'était pas maîtresse d'elle-même. On imprimait que Charles X s'était fait jésuite et était obligé, par ses vœux, d'obéir aveuglément aux ordres du général de la compagnie; que l'Eglise dominait absolument l'Etat, car le roi-jésuite disait, tous les matins dans sa chambre, une messe blanche. Le *Constitutionnel*, grand organe du parti libéral, plus justement des Francs-Maçons, répétait toutes les calomnies des philosophes et y en ajoutait d'autres de son invention. Il servait, tous les matins, à ses abonnés le récit de quelque nouveau forfait des jésuites concurremment avec le récit de quelque nouvelle apparition d'un grand serpent de mer sur les côtes de la Manche. Ces impostures systématiques, s'adressant aux haines nouvelles et à la sottise ancienne du populaire donnaient au *Constitutionnel* une popularité immense.

Les attaques des Francs-Maçons avaient un autre but que la dispersion des jésuites: c'était le renversement de la monarchie. Les auteurs du complot, comme on le verra, en ont fait l'aveu le lendemain de leur victoire de 1830.

Les jésuites, rétablis par Pie VII, étaient rentrés en France. Ils avaient, à la demande des évêques et des pères de famille, ouvert successivement plusieurs collèges; en 1826, ils en avaient huit, et refusaient, par prudence, d'en ouvrir un plus grand nombre, malgré les offres avantageuses qu'ils recevaient de tous les côtés. L'Université, toujours jalouse, fut blessée de la concurrence que lui faisaient les jésuites; elle s'irrita de voir les élèves désorserter ses établissements, et s'allia avec les Francs-Maçons contre la compagnie de Jésus.

On agita d'abord la question de la légalité de l'existence de l'institut. Cette question fut portée devant la cour royale de Paris. Les légistes compulsèrent les vieux textes de lois et n'en trouvèrent aucun pour autoriser l'expulsion des jésuites. La cour rendit un arrêt analogue à celui de Pilate, et disait en substance: la cour ne peut statuer en l'absence d'une loi; le gouvernement a des pouvoirs, qu'il en use, si bon lui semble." Cet arrêt fermait la porte de la justice, mais il entr'ouvrait celle de l'arbitraire.

Sur ces entrefaites le ministère Villèle battu dans les élections générales, fut remplacé par le ministère Martignac. Les nouveaux ministres étaient royalistes, mais ils inclinaient vers les idées libérales. Le cabinet, mal vu par les royalistes, n'était pas sûr d'avoir la majorité dans les chambres. M. de Martignac se montra disposé à être agréable à l'opposition libérale. Les chefs du parti profitèrent de ces dispositions pour revenir à la charge contre les jésuites. L'opposition promit son appui au ministère à la condition que des mesures seraient prises contre les jésuites. M. de Martignac, sans trop savoir à quoi il s'engageait, consentit à ce marché, que les libéraux comptaient bien ne pas tenir et qu'ils ne tinrent point.

M. de Martignac, pour tenir son engagement, passa outre le rapport de la commission d'enquête sur les écoles ecclésiastiques. "Il lui fallut faire jouer bien des ressorts" pour obtenir de Charles X la signature de l'ordonnance du 16 juin 1828, statuant qu'à partir du 1^{er} octobre les maisons d'éducation dirigées par les jésuites seraient soumises au régime universitaire et que dorénavant nul ne pourrait enseigner s'il n'affirmait par écrit n'appartenir à aucune congrégation non légalement établie en France.

Pas un seul jésuite ne renia l'institut. Au commencement du mois d'août, ils formèrent leurs huit collèges, sans proférer une plainte. S'ils furent ainsi chassés des maisons d'éducation qu'ils avaient fondées sous la protection de la charte, ils ne furent pas chassés de France. Les évêques les conservèrent ou les regurent dans leurs diocèses comme directeurs, prédicateurs ou missionnaires.

Les Francs-Maçons, qui avaient été battus sur le terrain de la légalité, triomphaient par l'arbitraire ; mais le ministère n'avait rien gagné, il trouvait des adversaires déterminés en ceux qu'il croyait s'être ralliés. Le grand organe de l'opposition doctrinaire et parlementaire, le *Globe*, dans son numéro du 10 septembre, 1828, disait au ministère : " Si quelque danger peut venir des intrigues et des menées du clergé, il y aurait bien un autre danger à se laisser prévenir et à détourner notre attention des actes du ministère. C'est avec le ministère que nous avons affaire."

" L'affaire " avec le ministère Martignac fut promptement réglée ; il fut renversé le 8 août 1829. Le ministère Polignac dura un au moins quelques jours. Le 7 août 1830 Louis Philippe était appelé au trône par ses Fr. F. Francs-Maçons, tandis que Charles X et la famille royale partaient pour l'exil.

La Révolution était victorieuse : elle proclama cyniquement qu'elle avait fait une guerre d'impostures aux jésuites et trahi le roi.

Le 17 octobre 1830, le *National*, organe des républicains, rédigé par Armand Carrel, Béquet, Emile Péreire, Passy, Chambolle qui porta plus tard au *Siècle* la recette pour se servir des " immortels principes de 89 " au profit de la caisse, le *National* avouait les impostures qui avaient été colportées contre les jésuites dans le but de renverser la légitimité.

" La Restauration, disait le *National*, est tombée et avec elle les jésuites. On le croit du moins. Cependant, toute la France a vu la famille des Bourbons faire route de Paris à Cherbourg et s'embarquer tristement pour l'Angleterre. Quant aux jésuites on ne dit pas par quelle porte ils ont fait retraite ; personne n'a plus songé à eux le lendemain de la révolution de juillet ni pour les attaquer ni pour les défendre. Y a-t-il, n'y a-t-il pas encore des congrégations non autorisées par la loi ? Il n'est pas aujourd'hui de si petit esprit qui ne se croie avec raison au-dessus d'une pareille inquiétude, et de très grands esprits s'étaient consacrés, sous la Restauration, à inspirer à la France la haine et la peur de cette fameuse congrégation jésuitique qui n'existait peut-être pas ou ne valait pas la peine qu'on s'enquît de son existence.

" Était-ce donc une comédie que cette polémique infatigable de la presse patriote contre les jésuites ? Non. on savait bien que la société de Jésus proprement dite n'offrait pas de bien grands dangers ; on n'en voulait qu'à l'esprit jésuite, l'esprit dévot, l'esprit tartufe : c'était l'esprit de la dynastie régnante. On s'entendait à merveille sur le mot *jésuitisme* : était synonyme de *dévouement à la légitimité*. On disait dans ce temps là *jésuite pour royaliste* ; il eût été dangereux de s'attaquer à la légitimité en l'appelant par son nom ; on la saisissait dans une de ses manières d'être, et la plus odieuse, qui était l'esprit jésuite.

" La France, petit à petit, se prit d'une haine amplaceable, universelle, immense, pour ce qu'on appelait la faction, quelque fois même la coterie jésuite, et il arriva un moment où pour perdre Charles X, il suffit d'affirmer qu'il

était jésuite ; que, comme jésuite, il professait la doctrine des restrictions mentales ; qu'en prêtant à Reims serment à la Charte, il avait dans sa poche l'absolution de ce parjure, et qu'ainsi le coup d'Etat était sa pensée favorite.

" C'est comme cela que raisonnent et parlent les masses dans tous les temps ; elles donnent à leurs soupçons une forme matérielle qui les aide singulièrement à soutenir le combat."

Le 24 octobre 1830, sept jours après, le journal des républicains, *Le Globe*, organe des doctrinaires et des universitaires, dirigé et rédigé par MM. Tameguy, Duchatel, Guizot Charles de Rémusat, Cousin, Dubois, disait aux royalistes :

" Lorsque nous avons juré fidélité à Charles X et obéissance à la Charte, lorsque nous avons étourdi ce monarque imbécile de nos protestations d'amour, lorsque nous couvrons pour lui nos routes d'arcs de triomphe, lorsque nous rassemblions les populations sur son passage pour le saluer de mille acclamations, lorsque nous semions l'adulation sous ses pas ; lorsque les temples, les académies, les écoles retentissaient d'un concert parfumé d'éloges, de bénédictions pour lui et sa race, ... tout cela n'était qu'une feinte. Vous avez été comme un de ces spectateurs novices qui, assis au parterre pour la première fois, prennent pour la réalité la scène que l'on joue devant eux. Détrompez-vous ; pairs, députés, magistrats, simples citoyens, nous avons tous joué une comédie de quinze ans."

Voilà les aveux impudents et cyniques des républicains, des doctrinaires-parlementaires, des universitaires, pairs de France, députés, magistrats, journalistes, presque tous Francs-Maçons, instigateurs et bénéficiaires de la révolution d'août 1830.

La fameuse congrégation jésuitique n'existait peut-être point ou ne valait point la peine qu'on s'enquît de son existence. On savait bien que la société de Jésus n'offrait pas de bien grands dangers ; mais la dynastie régnante était catholique, l'esprit de la législation était catholique ; deux obstacles à la Révolution. Les Francs-Maçons prirent un moyen détourné pour renverser ces obstacles : ce fut d'attaquer la monarchie et le catholicisme dans la compagnie de Jésus, par imitation de la tactique des Francs-Maçons du XVIII^e siècle. Ce moyen qui avait réussi une première fois devait réussir une seconde.

A continuer

Dix ans de l'histoire

— DU —

D R O I T

(1 7 8 9 - 1 7 9 9)

La déclaration des droits et les principes de 89.

Suite.

" Pourquoi," disait-il, " transporter les hommes sur le sommet d'une montagne, et de là leur montrer tout le domaine de leurs droits, puisque nous sommes obligés ensuite de les en faire descendre, d'assigner des limites et de les rejeter dans le monde réel, où ils trouveront des bornes à chaque pas ? "

Mirabeau lui-même, qui avait été un des promoteurs de ce travail, voulut y renoncer. Dans la séance du 18 août, il proposait, " et le long embarras de l'Assemblée," ajoutait-il, " me prouve que j'ai raison de le proposer, de renvoyer la rédaction définitive de la Déclara-

tion des droits, au temps où les autres parties de la Constitution seront elles-mêmes entièrement convenues et fixées." — C'était proposer ce qu'en style parlementaire on nomme l'enterrement d'un projet.

Avant et après lui beaucoup de membres de l'Assemblée demandèrent : ou qu'on ne fit pas de Déclaration des Droits ; ou qu'on la réjetât au moment où, la Constitution étant achevée, on saurait quelles restrictions les nécessités de l'ordre public apporteraient à la liberté de l'homme.

" Loin de remonter à l'origine de l'ordre social," disait très sagement de Landine, " améliorons celui où nous sommes placés. Il ne s'agit pas de l'universalité des gouvernements mais du nôtre... La loi qui proscrira les lettres de cachet fera plus pour notre sûreté individuelle que tous les préambules et les préliminaires."

" Le peuple souffre," s'écriait Lally-Tollendal, " il nous demande plus de secours que de définitions arbitraires : " et il proposait que rien ne fut délibéré sur la motion de M. de La Fayette " que par le même acte qui consentira à la Constitution."

La première proposition de *Déclaration des Droits*, fut en effet déposée par le marquis de La Fayette dans la séance du 11 juillet 1789. Deux jours avant, dans la séance du 8 juillet, Mounier rapporteur du Comité chargé de préparer le travail de la Constitution, avait parlé de la nécessité pour préparer une constitution, de " connaître les droits que la justice naturelle accorde à tous les individus ; " et avait, au nom du Comité, exprimé l'opinion qu'il serait convenable, pour rappeler le but de la Constitution, de la faire précéder d'une déclaration des droits des hommes.

La Fayette inaugura sa carrière parlementaire par le dépôt d'une déclaration qui ressemblait beaucoup à celle dont le Congrès américain avait fait précéder l'affirmation de son indépendance. Mais du moins les colons, pour l'émancipation desquels La Fayette avait combattu, prenaient à témoin de la pureté de leurs intentions le Juge suprême de l'univers : " Dieu créateur, qui a doué les hommes de certains droits inaliénables et qui ne peuvent être méconnus que par un pouvoir tyrannique." La Fayette ne parlait plus de Dieu, mais de la nature. Son discours fut la première manifestation de cette persistante manie d'assimilation entre deux peuples aussi différents que l'Amérique et la France, qui a été la source de toutes les erreurs politiques de cet esprit généreux, mais plein de chimères, et dupe, jusqu'à la fin de sa vie, des exploiters de sa naïve vanité.

Je ne crois ni possible ni utile de vous faire une analyse complète des discussions qui ont préparé le vote de la *Déclaration des droits*. Il est douloureux de constater que, dans ces débats tumultueux, d'où devait sortir la proclamation de l'émancipation de la Raison, la voix de la raison fut la plus rarement entendue et la moins écoutée. Ce n'est pas que l'on ne rencontre dans ces flots de banalités sonores, de pompeuses niaiseries, de sophismes prétentieux, quelques hautes pensées noblement exprimées, quelques grandes vérités éloquemment défendues. Mais l'ensemble est d'une insupportable monotonie, d'un vide attristant, et il faut même plus d'une fois se souvenir de la grandeur tragique des événements et de la formidable tension d'esprit des auditeurs, pour s'expliquer comment ils pouvaient écouter sans rire, l'emphatique expression de certaines platitudes vraiment inénarrables.

A peine ai-je besoin de vous dire que la thèse du *Contrat social* est acceptée comme in-

discutable par l'Assemblée, à ce point qu'on n'attend pas une seule fois se produire une contradiction directe. Ainsi de Crénière, après avoir annoncé " qu'il a médité dans le calme de la retraite et d'une existence obscure, et n'a eu pour guide que sa raison, pour mobile que l'amour de l'humanité ; " expose " que toute société existe par un pacte... et que, toute association étant volontaire, la volonté seule des associés peut déterminer leurs rapports," d'où il conclut à la nécessité pour les associés de se soumettre aux lois. " Un peuple," ajoute-t-il, " a dû exister avant d'agir... être constitué avant de s'organiser." Le reste ressemble à ce début, et ces sophismes sont si conformes à l'opinion des auditeurs, que l'orateur est couvert d'applaudissements et que l'Assemblée vote l'impression du discours.

Biauzat fait une distinction entre l'homme en état de nature et l'homme en société. Il dit que " l'homme naturel " (je cite textuellement) " n'a aucun rapport, aucun droit, aucune propriété ; qu'il n'a pas même de liberté."

Le comte d'Antraigue considère : " qu'il n'est pas nécessaire de faire un examen particulier des droits de l'homme isolé, tel que la nature l'abandonné dans les forêts... L'état de l'homme en état de nature, a été trop bien éclairé par un auteur immortel pour que nous ayons besoin de nous livrer à de nouvelles discussions c'est à nous de profiter de son ouvrage ; " et il est d'avis qu'il faut faire une déclaration des droits " afin qu'on puisse montrer au tyran l'injustice de ses prétentions."

Ne pensez-vous pas que voilà une sûre garantie contre la tyrannie ?

M. de Quesnoy lui, veut qu'on ajoute au préambule deux principes incontestables : 1o. l'homme n'entre en société que pour acquérir et non pour perdre ; 2o, toute société est le résultat d'une convention.

Je pourrais multiplier ces citations ; celles-ci suffisent, je pense, et vous permettent de juger du courant des idées et du ton de la plupart des discours. Elles étaient nécessaires pour apprécier le sens général et l'esprit de la *Déclaration*. Il n'est pas moins intéressant pour cela d'étudier l'attitude de l'Assemblée lorsque la question religieuse est posée devant elle.

Plusieurs orateurs demandèrent que l'Assemblée joignît à la *déclaration des droits de l'homme* celle de ses devoirs. Un amendement dans ce sens, de Camus, fut repoussé par 570 voix contre 433. Cependant le mot ; devoirs fut, vous le verrez, inséré dans le préambule. M. d'Avary proposait une déclaration dont l'article 1er était ainsi conçu : " Tout Français doit respect à Dieu, à la religion et à ses ministres. Il ne doit jamais troubler le culte public."

Le 18 août l'abbé Grégoire proposait de placer en tête de la *Déclaration* " le nom auguste de la divinité. Si l'homme a des droits," dit-il, " il faut lui parler de Celui de qui il les tient ; s'il a des devoirs, il faut lui rappeler Celui qui les prescrit."

Le 19 août Lally-Tollendal demandait qu'on n'oubliât pas : l'Être suprême (c'est le mot que vous retrouverez dans le préambule.) Il voulait qu'en parlant de la nature on parlât de son auteur, et qu'on ne crût pas pouvoir oublier, en formant un gouvernement, " cette première base de tous les devoirs, ce premier lien des sociétés, ce frein le plus puissant des méchants, cette unique consolation des malheureux." Le comte de Virieu avait parlé dans le même sens avec un accent convaincu et une insistance éloquentes.

LUCIEN BRUN.

A continuer.

ROBERT BRUCE.

(Suite).

Les archers anglais, si renommés, devaient commencer l'attaque ; mais Bruce, qui avait prévu le danger, les fit charger par un corps de cavalerie qui s'avança sur eux au grand galop et les extermina. La chevalerie s'avança pour soutenir les archers ; mais parvenus à l'endroit où le sol était semé de trous et de pièges, les chevaux s'abattirent, et les cavaliers, accablés sous leurs armures, furent tués sans pouvoir opposer de résistance. Le désordre se mit dans les rangs de l'armée anglaise, et le roi d'Écosse, profitant de ce moment, marcha sur elle avec toutes ses forces réunies, et jamais, ni avant ni depuis cette époque, les Anglais ne subirent de revers plus complet ; jamais les Écossais ne remportèrent de victoire plus éclatante.

Après cette défaite, les Anglais, loin de soutenir leurs droits imaginaires sur le royaume d'Écosse, réussirent à peine à défendre leurs frontières contre Robert Bruce et ses vaillants soldats.

La glorieuse victoire de Bannockburn changea le roi proscrit, traqué comme un malfaiteur, en un monarque puissant, dont la sagesse et la valeur furent admirées de toute l'Europe. Il régna avec gloire, et battit si constamment les Anglais, que ceux-ci semblaient avoir cédé à leurs voisins leur ancienne supériorité, et ils furent obligés de conclure la paix la plus avantageuse pour l'Écosse. Mais Bruce ne survécut pas longtemps à cet heureux événement. Les fatigues et les privations qu'il avait essuyées dans sa jeunesse avaient ruiné sa santé ; assailli de cruelles infirmités, il ne pouvait plus monter à cheval, ni supporter le poids de son armure, et il ne trouvait de jouissances que dans ses promenades sur les bords charmants du Clyde. Il sentait s'approcher le moment de sa mort, et, rassemblant autour de lui ses compagnons d'armes, ses conseillers, il leur exprima combien il se repentait de ses fautes, et surtout du meurtre sacrilège de Comyn le Roux ; et il ajouta que s'il avait vécu, son intention était d'aller en Palestine pour combattre les Sarrasins, mais que, puisque la mort l'empêchait d'accomplir ce projet, il désirait que le plus brave de ces chevaliers, le plus cher de ses amis, le bon lord James, portât son cœur à Jérusalem.

Robert Bruce survécut peu à cette manifestation de ses volontés dernières. Il mourut en laissant un fils au berceau. Douglas se disposa à remplir le pieux mandat qui lui était confié ; il s'embarqua pour la Palestine mais son vaisseau fit relâche dans un port d'Espagne, et le bon lord prêta le secours de son bras vaillant à Alphonse de Castille, qui s'appretait à repousser, loin de ses États, les Maures de Grenade. Douglas périt dans le combat, et on le trouva, fidèle encore jusque dans la mort, étendu sur le cœur de Bruce. Ce cœur fut rapporté en Écosse avec les ossements de lord James ; on déposa le cœur au pied du maître-autel de la magnifique abbaye de Melrose ; le corps du Roi fut ense-

veli dans l'église de Dumferling ; mais l'église subit les outrages du temps et l'on perdit jusqu'au souvenir du lieu où dormait le libérateur de l'Écosse.

Il y a vingt-cinq ans, en creusant, dans les ruines de l'église, on trouva les ossements d'un homme de grande taille, enveloppés dans un linceul de drap d'or : on reconnut les restes du roi Robert à l'ouverture de la poitrine par laquelle on avait extrait le cœur confié à Douglas. Ces précieux restes furent recueillis avec respect, et déposés dans une tombe nouvelle, au milieu du concours d'un peuple immense, accourus de toutes parts, et qui contemplait avec une émotion profonde ces ossements desséchés du vaillant roi, ce bras qui tua sir Henry de Bohun, d'un seul coup, à la face des deux armées, le soir de la bataille de Bannockburn, ce crâne où s'était agitée la pensée de la délivrance de l'Écosse ; et Robert Bruce, après cinquante ans écoulés, reçut encore une fois les hommages de ses fidèles Écossais.

(Fin.)

L'ABJURATION

— DE —

HENRI IV.

Paris vaut bien une messe, est un mot piquant, que l'on répète à tort et à travers, et, l'attribuant à Henri IV, on en tire la conclusion toute naturelle de la quasi-indifférence de ce roi en matière de religion. Rendons à César ce qui est à César : le mot a été dit, mais c'est à Sully qu'en revient le fait, et le Roi, vaillant, spirituel et sage, si longtemps l'amour des Français, n'est pas coupable de cette parole à la fois impudente et imprudente. Il avait trop de bonne foi pour penser cela et trop d'esprit pour le dire.

Les *Caquets* pamphlet publié sous le règne de Louis XII, restituent ainsi le fait. Une des *babillardes* dit à sa commère :

« La hare sent toujours le fagot, et comme disait un jour le duc de Rosny au feu roi Henri le Grand, que Dieu absolve ! lorsqu'il demandait pourquoi il n'allait pas à la messe aussi bien que lui : Sire, Sire, répondit Rosny, la couronne vaut bien une messe ! »

Ce mot de Rosny n'était qu'une fade plaisanterie ; car, admis dans l'étroite familiarité de Henri, il savait mieux que pas un à quel point la conversion du Roi avait été sincère. Henri ne prit la politique pour guide, en matière de foi, que lorsque sa conscience fut en sûreté. Avant d'abjurer, il s'entoura de lumières et de conseils : il consulta les plus savants théologiens de France et les docteurs les plus éclairés de la Réforme ; il demanda à ces derniers si l'on pouvait se sauver dans l'Église romaine. Ils ne purent le nier.

— Alors, dit Henri, en me faisant catholique, j'ai deux assurances contre une d'être sauvé, puisque vous êtes à cet égard du même avis que les Romains ; tandis qu'en restant protes-

tant, je me sauve bien selon vous mais non selon eux.

Le 23 juillet 1598, le Roi eut une conférence avec l'archevêque de Bourges, les évêques de Nantes, du Mans, de Chartres et d'Evreux, qu'il avait mandés à Saint-Denis. Il leur exposa franchement ses doutes et ses scrupules, discuta avec eux, et comme son esprit était droit et sincère, la conviction descendit du ciel dans son âme. Il dit aux prélats :

— Je mets aujourd'hui mon âme entre vos mains. Je vous en prie, prenez-y garde, car, là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort : Je le jure et le proteste !

Et en achevant ces paroles, il avait les larmes aux yeux.

Dès ce moment, il fit ordonner à son maître d'hôtel de ne plus lui servir les viandes défendues par l'Église aux jours maigres, et il observa dorénavant les jeûnes avec une régularité que plus d'un catholique pourrait imiter aujourd'hui.

Le dimanche 24 juillet fut fixé le jour pour son abjuration publique, et l'église de Saint-Denis, antique sépulture des rois, vit accomplir ce grand acte, qui rendait à la France, un roi, héritier de Saint-Louis.

Dès huit heures du matin, le Béarnais, vêtu d'un pourpoint de satin blanc et d'un manteau noir, entouré de gentilshommes, précédé des Suisses de sa garde et de la garde écossaise, se dirigea vers la majestueuse basilique.

Le peuple transporté de joie accourait sur la route et jonchait de fleurs les rues par où il devait passer. On criait : *Vive le roi !* On tendait les mains vers lui, en disant : Dieu l'amène bientôt à Notre-Dame de Paris.

D'après les prescriptions du rituel, les portes de l'église de Saint-Denis étaient fermées ; le roi frappa, les portes s'ouvrirent. Sous le grand portail se tenait l'archevêque de Bourges, officiant, environné de sept évêques, de plusieurs abbés, des religieux de l'abbaye, des doyens de Paris et de Beauvais, et de quatre curés de Paris. Le cardinal de Bourbon était à côté de l'archevêque.

L'archevêque demanda à Henri :

— Qui êtes-vous ?

— Je suis le Roi.

— Que demandez-vous ?

— Je demande à être reçu au giron de la sainte Église catholique, apostolique et romaine.

— Le voulez-vous sincèrement ?

— Oui, je le veux et le désire.

Et s'étant mis à genoux, il fit sa profession de foi en ces termes :

— Je proteste et jure, devant la face du Dieu tout-puissant, de vivre et de mourir en la Religion catholique apostolique et romaine, de la protéger et défendre envers et contre tous, au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes les hérésies contraires à icelle.

Et il remit à l'archevêque une formule écrite et signée, plus longue et plus explicite.

L'archevêque fit baisser au Roi son anneau pastoral, lui donna l'absolution et la bénédiction, et le conduisit au chœur avec tout le clergé. Henri répéta son serment sur les Évangiles à genoux devant le grand-autel. Puis il fut oui en confession par l'archevê-

que, derrière l'autel, pendant que le *Te Deum* retentissait sous les voûtes de la basilique, et faisait tressaillir les os des Rois Très-Christiens. Il entendit la grand'messe, et assista le même jour au sermon et aux vêpres. Le lendemain, il communia publiquement en l'église Saint-Denis, et, avant que de faire cette grande action, il avait souvent protesté de sa foi entière en la présence réelle.

« Il n'était point bigot, dit son excellent historien, Hardouin de Péréfixe, mais véritablement pieux et chrétien ; il avait de beaux sentiments de la grandeur de Dieu et de sa bonté infinie. Il disait qu'il tremblait de crainte et qu'il devenait plus petit qu'un atôme, quand il se voyait en la présence de cette Majesté, qui a tiré toutes choses du néant, et qui les y peut réduire en retirant le concours de sa main toute-puissante ; mais qu'il se sentait transporté d'une joie indicible, quand il contemplait que cette souveraine bonté tenait tous les hommes sous ses ailes comme ses enfants, et principalement les rois, à qui elle communique son autorité pour faire du bien aux autres hommes.

« Depuis sa conversion, continue le même auteur, il eut toujours un très-grand respect pour le Saint-Siège, et s'en montra le défenseur avec le même zèle que ses ancêtres. Il eut aussi une forte et vive foi pour la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

« Passant un jour dans la rue, assez près du Louvre, il rencontra un prêtre qui portait le Saint-Sacrement ; il se mit aussitôt à genoux, et l'adora fort-respectueusement. Le duc de Sully, huguenot, qui l'accompagnait, lui demanda :

« — Sire, est-il possible que vous croyiez en cela ?

« Le Roi repartit :

« — Oui, vive Dieu ! j'y crois et il faut être fou pour n'y pas croire ; je voudrais qu'il m'en eût coûté un doigt de la main et que vous crussiez comme moi !

« Aussi employa-t-il tous les moyens de douceur pour attier avec lui tous ses sujets dans le sein de l'Église, de sorte qu'il fut cause de la conversion de plus de soixante mille âmes. Mais il ne voulut jamais user d'aucune violence pour cela.

« — Je suis, disait-il, roi-berger, qui ne veux répandre le sang de mes brebis, mais les rassembler avec douceur.

« Lorsqu'il priait Dieu, il le priait à deux genoux les mains jointes et les yeux au ciel ; ses prières n'étaient pas longues, mais ferventes ; tout le temps de sa vie, il n'entreprit aucune chose que premièrement il n'eût imploré l'assistance de Dieu, et qu'il ne lui eût remis l'événement entre les mains. J'ai appris d'un homme de très-grande condition, qui l'accompagnait pour l'ordinaire dans les chasses, que jamais on ne lançait le cerf, qu'il n'ôtât son chapeau, ne fit le signe de la croix, puis piquait son cheval et suivait le cerf.

« Il avait lu et étudié l'Écriture sainte, il prenait plaisir de l'expliquer, et souvent il en tirait des comparaisons dans ses discours.

A Continuer.

"LA MINERVE"

L'EXPULSION DES JÉSUITES.

La *Minerve* est, avec l'*Opinion publique*, le seul journal canadien-français qui nous ait refusé l'échange. Ne recevant pas régulièrement la visite de la vieille déesse, nous ne pouvons, malgré notre bonne volonté, nous pénétrer de toute sa sagesse païenne; elle tient certains propos qui nous échappent.

Un ami de notre feuille a bien voulu appeler notre attention sur un de ces propos. Bien que cela soit vieux, nous croyons devoir le relever. Il s'agit de l'expulsion des jésuites et de la tentative qu'a faite la *Patrie* de justifier son admiration pour la république persécutrice en parlant des fautes de la monarchie. Le 14 juillet dernier la *Minerve* est intervenue, et sa prose ne vaut guère mieux que celle de la *Patrie*. Parlant de l'énumération faite par l'organe maçonnique des sentences portées contre les jésuites sous l'ancien régime, la *Minerve* dit :

" Il est facile de deviner le but que poursuit l'organe en essayant de donner à la dernière expulsion des jésuites en France le même caractère qu'aux expulsions antérieures. C'était afin de pouvoir tirer la morale que l'autre régime en a fait tout autant.

" C'est par trop fort. Si l'autre régime a demandé jadis l'expulsion des jésuites, c'était, les catholiques le savent, pour des motifs tout autres que les motifs qui animent les gouvernants de la France actuelle.

" L'autre régime était catholique et croyait et marchait avec le Saint-Siège."

A notre tour, nous devons dire : C'est trop fort, bien trop fort. La *Minerve* donne clairement à entendre que la monarchie était tout à fait excusable de sévir contre les jésuites, puisqu'elle prétend que le caractère et les motifs de l'expulsion, sous l'ancien régime, différaient du caractère et des motifs de l'expulsion sous la république. Si cela n'est pas une tentative de justifier les fautes de la monarchie, nous voudrions bien savoir ce que c'est. C'est dans de pareils écrits que la *Minerve* laisse percer le gallicanisme dont elle est pétrie; elle condamne les attaques contre l'Eglise et ses ministres lorsque les attaques viennent de ses adversaires politiques; mais lorsqu'elles viennent de ses propres amis, la vieille trouve le moyen de les excuser en leur prêtant gratuitement un caractère et des motifs différents. Or, cette conduite est souverainement odieuse et hypocrite.

Et que faut-il penser d'une feuille prétendue catholique qui donne habilement à entendre que le Saint-Siège approuvait la monarchie dans ses entreprises contre les jésuites!

La *Patrie* et la *Minerve* ont toutes deux erré. La première a voulu justifier la république en s'appuyant sur les fautes de la monarchie; la seconde, excuse ces fautes pour condamner la république. Toutes deux sont animés de l'esprit de parti le plus étroit et le plus aveugle.

Sans doute, on doit dire que la monarchie française n'était pas systématiquement impie comme l'est la république actuelle. Mais dans ses attaques contre les jésuites elle ne marchait certainement pas avec le Saint-Siège; et sous l'ancien régime, comme sous la république, le caractère et les motifs de l'expulsion de ces bons religieux sont les mêmes, caractère et motifs essentiellement diaboliques.

Nouvelles religieuses

Presque tous les journaux du Canada ont annoncé que Mgr Fechan, archevêque de Chicago, devait être prochainement élevé à la dignité cardinalice. Le *Freeman's Journal*, de New-York, qui est ordinairement très bien renseigné sur les affaires religieuses, déclare que cette nouvelle est entièrement dénuée de fondement.

Mgr Lafèche vient d'établir dans le diocèse des Trois-Rivières une officialité chargée d'entendre les plaintes contre les personnes ecclésiastiques.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE.

Tout indique que la chambre des lords n'insistera pas sur les amendements qu'elle avait introduits dans le bill des arrérages et que M. Gladstone refuse d'accepter. Si elle insiste, il y aura appel au peuple et l'on demandera l'abolition de la chambre haute.

Irlande.

Un mouvement sérieux s'est produit dans les rangs de la police irlandaise. Les hommes demandent une augmentation de solde. Si le gouvernement ne la leur accorde pas, ils menacent de se retirer en masse.

France.

Enfin, la France a une espèce de gouvernement! Le télégraphe avait d'abord annoncé que le sénateur Leblond avait formé un cabinet. Cette nouvelle était fautive. C'est le sénateur Duclerc qui est le chef du cabinet. Le nouveau ministre promet d'être prudent en ce qui concerne la crise égyptienne.

AFRIQUE.

Egypte.

Peu de changement dans la situation. La Turquie parle toujours d'envoyer des troupes en Egypte, mais refuse de se rendre aux exigences de l'Angleterre. Un conflit entre la Turquie, qui paraît appuyée par la Russie, et l'Angleterre, qui compte sur l'Allemagne paraît probable.

Les troupes anglaises ont occupé Suez.

Les troupes anglaises à Alexandrie ont fait une reconnaissance, mais l'armée d'Arabi, qui s'approche de la ville, a gardé son terrain. Les Anglais ont dû se retirer. S'il ne s'agissait pas de l'Angleterre, on appellerait cela une défaite.

ETATS-UNIS.

Ces jours derniers, le président Arthur a apposé son vote sur un bill concernant les ports et rivières, parce que, dans son opinion, ce projet de loi couvrirait des crédits excédant de beaucoup ce qui est nécessaire pour les objets en vue dans le courant du présent exercice. On a tout lieu de croire que la position prise par le président avait l'appui de l'opinion saine, mais les deux chambres ont voté le bill de nouveau à une majorité de plus des deux tiers ce qui lui donne force de loi.

Nouvelles générales.

Pour le renseignement de nos lecteurs, nous publions l'avis suivant :

Des soumissions cachetées et adressées à M. Ernest Gagnon, secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux Publics, seront reçues jusqu'à vendredi, le 15 septembre prochain, pour l'érection d'un nouveau Palais Législatif à Québec. On pourra consulter les plans et devis après le premier septembre.

On nous prie d'annoncer que mercredi, le 16 du courant, aura lieu le premier grand pèlerinage à N. Dame du Sagouay, Cap Trinité. Le départ aura lieu à 2 hrs de l'après-midi. Le bateau arrêtera à tous les ports intermédiaires. Messe solennelle, le lendemain, à Tadoussac, en

plein air. On se rendra ensuite au Cap Trinité, où il y aura chant religieux et discours; puis à Chicoutimi, où un salut solennel sera chanté. Nous engageons fortement tous ceux qui peuvent le faire, de prendre part à ce pèlerinage.

400 machines à coudre

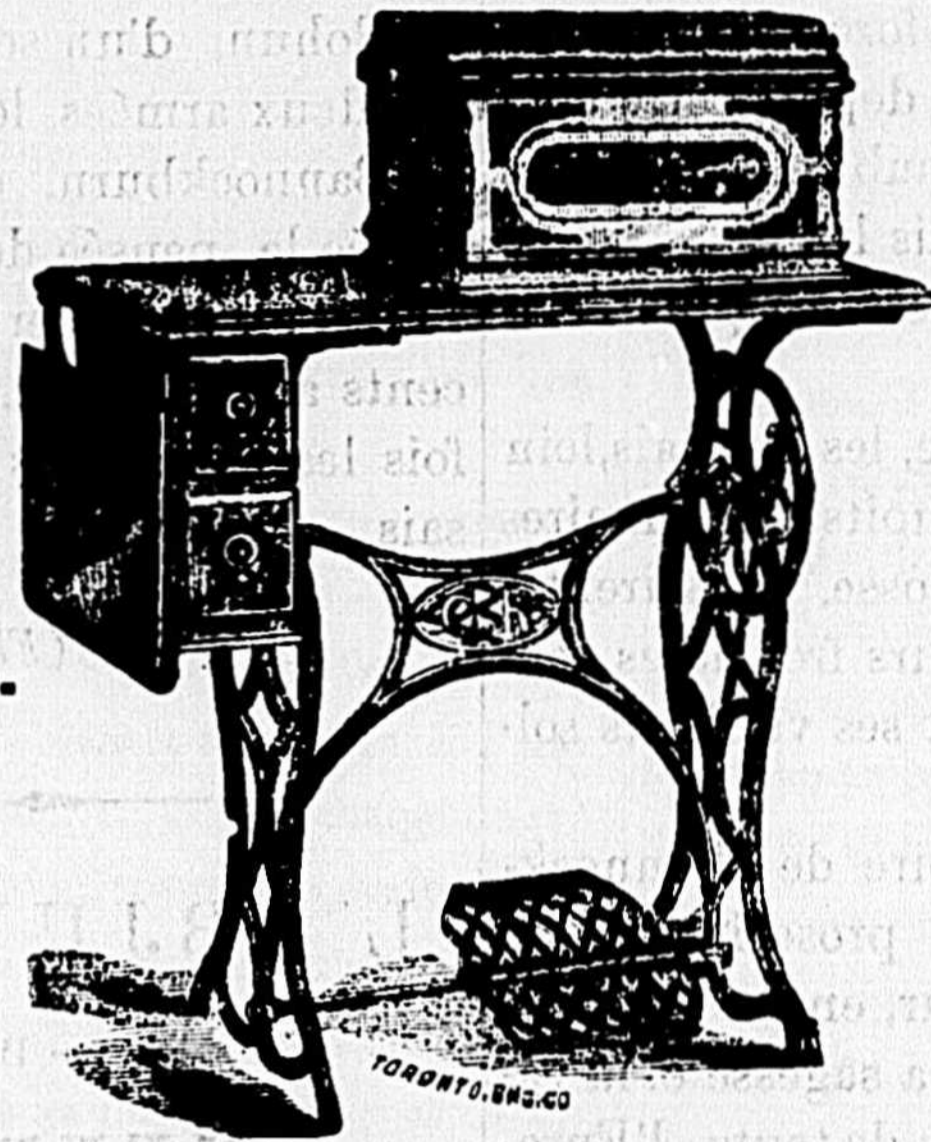
VENDES PAR MOIS EN GROS ET EN DETAIL

Le plus grand assortiment qui ne s'est jamais vu dans le Dominion

CHOIX ENTRE 25 SORTES,

Raymond 1	Wanzer A	Royal 1	Howe A	Singer de famille.
" 2	" B	" 2	" B	" Medium.
" 3	" C	Wheeler & Wilson No 6	" C	" No 2
Household	" D	"	" D	" No 4
	" E	"	" E	" White.

Aux agents de machines de machines à coudre de la province. Ecrivez-nous pour aucune sorte de machines. Huile, aiguilles, navettes, etc., dont vous aurez besoin et vous serez certain des avoir immédiatement.



Sur 100 acheteurs 95 aujourd'hui achètent le Raymond.

Les nouveaux Raymond sont 3 et quatre fois plus gros et plus fort que les premiers

AVIS AU PUBLIC

Nous avons des machines à coudre pour satisfaire tout le monde, nous commençons à \$23.50 pour une bonne machine qui donne entière satisfaction.

La meilleure du monde entier. Elles sont en usage depuis vingt ans et ces mêmes machines sont encore bonnes.

La nouvelle machine à coudre Raymond est non seulement la meilleure, mais la plus aisée à faire fonctionner.

Chaque Raymond possède un bobineur automatique patenté qui emplit les bobines comme un fuseau de fil, sans même que la personne y touche.

Cette machine ne casse pas d'aiguilles.

Une personne même qui a une de ces machines en usage depuis dix ans, disait l'autre jour qu'elle s'est rendue jusqu'à cette date avec sa même douzaine d'aiguilles qui était dans son moulin.

Nous venons de recevoir des marchettes (ou pedales) patentes pour ces mêmes machines.

SINGER DE FAMILLE, \$25.00

GERYAIS & TURNER.

339 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.

ANCIENNE EPICERIE DE A. TOUSSAINT

78 RUE ST-JEAN, 78, QUÉBEC.

A. GRENIER, successeur

Spécialité d'épicerie fines

TOUJOURS EN MAGASIN

Vins et spiritueux de toute désignation, vins de Bordeaux, blancs et rouge, vins de Messe, colli de INGAAM & CO., ce vin a été analysé et reconnu pour le saint sacrifice de la messe, Sherry et Port très vieux en bouteilles et en fûts.

VENANT D'ÊTRE RECU :

200 caisses de Bordeaux, quinsac, fronsac, monlis, macors, Pontet-cauet, château yquens, château Margnaux, château Sufite, château Rauzen.

Sauternes, supérieures, chablis, hermitage Preignac.

Vieille eau de vie de Cognac en bouteilles et en fûts.

Dépôt des vins de la Société des Entrepôts de Moulis de Bordeaux, des cognacs de la maison Duthiloy Delloy & Cie, de Cognac et des grands vins de champagne.

Due de Montebello, en grandes et petites bouteilles.

Tabacs de toute sorte.

Spécialité de cigares de la Havane, et produits alimentaires français, des meilleurs producteurs.

Ses ordres seront exécutés pour toute destinations et embarqués sans charges extra.

A. GRENIER

78 RUE ST-JEAN, HAUTE-VILLE, 78,

QUÉBEC.

UN CONSEIL DONNE GRATIS.

Important pour les familles

Avant d'acheter vos provisions veuillez lire notre circulaire sur laquelle vous verrez l'échelle de "prix réduits."

VINS :

Bon Vin Xérés soc, à.....	\$1.20	mesure coloniale ou	\$1.45	mesure impériale.
O'Porto supérieur, à.....	\$1.12	"	\$1.35	"
Biche Xérés de Palerme, à.....	\$1.08	"	\$1.30	"
Vin de Certe pur, à.....	\$1.20	"	\$1.45	"
Vin malvoisie, à.....	\$3.35	"	\$4.00	"
Madeire Armée et Marine, à.....	\$3.75	"	\$4.50	"
Vin d'Espagne Oloroso, à.....	\$2.50	"	\$3.00	"
Xérés sec Carlton Club, à.....	\$4.15	"	\$5.00	"
Vin français Muscat, a.....	\$1.50	"	\$1.80	"
Cherry Whiskey, à.....	\$1.40	"	\$1.70	"
Cherry Brandy, à.....	\$1.70	"	\$2.00	"
Brandy Black berry, à.....	\$1.70	"	\$2.00	"

NOUS AVONS UN

ASSORTIMENT COMPLET DE VINS DE HAUTES MARQUES.

CLARETS DE MARQUES CHOISIES

IMPORTÉS DIRECTEMENT DE BORDEAUX.

CIGARE DE LA HAVANE, DIVERSES MARQUES.

Bons thes noirs et verts,

Depuis 25 cts, par livres en remontant.

EFFETS EN CANISTRES ;

Tomates, Oranges, Pêches, aux prix les plus bas, Viandes de différentes espèces, convenables pour des pipues-niques, pour voyages au bord de la mer, etc., toujours en mains.

Veuillez faire une visite a notre maison et juger par vous-mêmes.

GINGRAS ET LANGLOIS

27, 29, et 31, rue Saint-Jean.

HAUT DE LA RUE DU PALAIS.

AVIS

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il tient comme par le passé un établissement de première classe comme Barbier et que rien ne sera épargné pour la satisfaction générale de tous ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage.

Tout on les remerciant de l'encouragement qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, il ose espérer la même chose à l'avenir. A cet établissement un magasin de cheveux des plus complets y est adjoint où l'on trouvera toute sorte d'ouvrage en cheveux dans les derniers goûts et à grand sacrifice.

TELS QUE :

Tresses, Conettes, Frisettes, Chignons, Perruques, etc., etc.

U. Michaud,
Perruquier et Barbier,
No 76 rue du Pont,
St-Roch Québec.

Toutes sortes d'ouvrages faits à l'ordre.

Les péignures de cheveux sont travaillées en tout genre.

L. T. DUSSAULT

IMPORTATEUR DE NOUVEAUTES

ET MARCHAND TAILLEUR

EN GROS ET EN DETAIL

123, Rue St Joseph, St Roch,

Soie noire et en couleur pour robes. Satin noir et en couleur pour garnitures. Etoffe à robe, nouveaux patrons. Assortiment complet d'étoffes pour deuil. Plumes, fleurs, cravates, gants de kid, etc., etc., Entoucas, parasols, nouveaux genres, etc., etc.

Drap noir et bleu. Drap gris pour pardessus. Casimir noir. Melton dans tous les prix. Serge française et anglaise. Tweed écossais et canadien. Flanelle de toutes sortes. Coton à chemise (Regata). Toile à chemise etc., etc.

Hardes faites et Chapeaux. Chemises et Gants. Pardessus en Tweed imperméables. Valises et Parapluies de toutes sortes. Cravates et Cols les plus nouveaux. Studs pour chemises etc., etc., etc.

UN SEUL PRIX

Toutes commandes pour la confection d'habillements etc., etc., seront remplies sous un court délai.

Abonnez-vous

"LA VÉRITÉ"

Journal religieux, dévoué aux intérêts sociaux des Canadiens-français.

Collaboration suivie du R. P. Lacasse, O. M. I., apôtre de la colonisation.

La Vérité se tient en dehors des luttes de parti et ne traite les questions politiques qu'au point de vue des principes.

Deux éditions hebdomadaires, l'une de huit pages, \$1.50 par année, ou \$1.00 pour huit mois, l'autre de 4 pages, 50cts par année ou 25cts pour six mois.

J. P. Tardivel propriétaire-rédacteur.
L. Drouin et Frère, administrateurs.

Bureau, 96 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

On demande des agents pour la Vérité; commission 20 pour cent.

A VENDRE

HARMONIUM de première qualité. Conditions extrêmement avantageuses. S'adresser au bureau de

LA VÉRITÉ,

96 rue St-Joseph, St-Roch,

Québec

Compagnie du Saint-Laurent.



1882 1882

VAPEURS ALLANT AU

SAGUENAY, TADOUSSAC, CACOUNA.

RIVIÈRE DU LOUP ET

MALBAIE.

A commencer le 25 du présent, les vapeurs de première classe bien connus :

SAGUENAY.....Capt. M. Lecours,
ST-LAWRENCE.....Capt. A. Barras,

partiront du quai Saint-André comme suit :
Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 hrs, A. M., le Saguenay, pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie Saint Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 hrs. a.m., le Lawrence, pour la baie des Ha! Ha! et arrêtant à la Baie St-Paul, les Eboulements, ile aux Coudres, Malbaie, cap à l'Aigle (si la chose est praticable,) Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de la Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer Q. M. O. & O., et le chemin de fer du Grand Tronc; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et des Etats de l'Atlantique

Laisant la Rivière du Loup pour le Saguenay à 5 hrs. p.m. le même jour, et pour Québec, les Mercredis, Jendis, et Samedis à 5 hrs. p.m., et les Dimanches à 7 hrs p.m.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au bureau général des billets, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au bureau de la compagnie, quai St-André.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de la compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai St-André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

CHAPEAUX EN PAILLE

L'offre aujourd'hui la balance de mes EFFETS EN PAILLE, A une GRANDE REDUCTION, afin de diminuer l'assortiment.

CHAPEAUX LEGERS EN FEUTRE A TRES BAS PRIX.

James C. Paterson,
27, Rue Buade.

PIERRE TRUDEL.

Maitre-Charretier,

RUE DE LA REINE, No. 131

Ou Station de Voitures

Marche Jacques-Cartier.

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a toujours à la disposition des promeneurs et voyageurs, des voitures et chevaux de premier choix.

Caresse de 1ère classe, double et simple ainsi, que voitures de tout genre.

Le tout à des prix très modérés.

Il profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et espère par sa politesse ainsi que celle de ses collègues continuer à le mériter.

P. TRUDEL,

131, RUE DE LA REINE

Ou place du marché Jacques-Cartier.

NOUVELLE

Galerie Photographique.

Avertissement.

M. T. H. ELLISON, photographe, établi ci-devant rue St-Joseph, St-Roch, désire informer de nouveau ses amis et ses pratiques qu'il a ouvert, avec son fils, un atelier pour son propre compte, au

No. 18 Rue St-Jean

où l'on pourra le voir en tout temps et où il invite le public à venir l'encourager.

Photographies dans le meilleur style, à une piastre la douzaine.

Quatre portraits sur zinc pour vingt-cinq cents.

Le public est mis en garde contre l'histoire que des personnes intéressées font circuler et d'après laquelle M. Ellison aurait quitté la ville.

ELLISON & FILS,

18 Rue St-Jean

8 juillet 1882. Im.

J. T. DROLET

HORLOGER ET BIJOUTIER

125 RUE DU PONT, SAINT-ROCH,

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il ouvre son assortiment de Montres, Horloges, et Bijoux.

Il vient de recevoir.

Un lot considérable de Jones, alliances de maria e. Le tout bien achevé, bien choisi, et qu'il vendra à des prix modérés.

Il sollicite une visite du public et promet satisfaction.

Toutes commandes de réparations seront exécutées sous le plus court délai.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

J. T. DROLET

125 Rue du Pont, St-Roch.

THE NOIR, VERT ET JAPON.

De toutes les sortes et de tous

les prix.

Un assortiment très complet à des prix réduits.

A. JOSEPH & FILS

RUE DALHOUSIE,

QUEBEC.

BRIQUE ROUGE A VENDRE.

Le soussigné désire informer le public, qu'il a établie une manufacture de brique à l'ancienne Lorette, près pu chemin de fer du Lac St-Jean et que cette brique est d'une qualité supérieure à celle qui a été manufacturée en Canada jusqu'à présent, qu'il la vendra à des prix défiant toute compétition, et la livrera à Québec sur n'importe quel quai, à la demande de l'acheteur.

Une part d'encouragement est sollicitée.

Ovide Grenier,

EPICIER,

RUE DU PONT, QUÉBEC.

Fabricant de meubles
DE SALON
CHAMBRE A COUCHER
Salle à manger
Etc., Etc.,

J. F. AREL, Ebeniste
95 Rue St. Joseph (Porte voisine du Bur-Poste, et de la Caisse d'Economie)

— AUSSI —
Toute commande d'ouvrage qui concerne cette branche d'affaire, exécutée avec ponctualité et à prix modérés.

Demenagement
JFAN GAGNON

Horloger, Bijoutier et Graveur
A transporté son magasin au
No 150 Rue du Pont.

M. Gagnon profite de cette occasion pour recevoir ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et il espère qu'on continuera à lui accorder toutes commandes dans sa ligne de commerce. Tous les ordres seront exécutés avec soin et ponctualité. Une visite est sollicitée.

J. GAGNON,
Horloger et Bijoutier
St-Roch Québec

Diplome et 1er Prix obtenu
— A —
L'EXPOSITION
POUR
CIRAGE WOLFF ACME

Procurez vous le Célèbre Cirage Wolfe Acme qui a eu le 1er Prix et Diplôme à l'exposition contre tous les autres.
Demandez aussi le fameux cirage en Patte Acme Paste Blanching Supérieur à tout autre. En vente partout ou vous le demanderez. En gros chez les fabricants.

J. A. STF MARIE & CIE.,
133 Rue McGill,
SEULS AGENTS A MONTREAL.
10 déc. 1881.—lan

N'oubliez pas de rendre visite
AUX
Magasins de chaussures
DE

George Binet

Nos 110 et 260 Rue St. Joseph St.-Roch.
NOUVEL ASSORTIMENT POUR LES
SAISONS DU
PRINTEMPS et D'ETE
EN GROS ET EN DETAIL

Notre assortiment étant des plus complets à Québec, je suis déterminé à vendre meilleur marché que partout ailleurs. Il n'y aura que l'embarras du choix.
N'oubliez pas de venir examiner les qualités et les prix avant de faire vos achats ailleurs.

A bon marché pour du comptant
Politesse et satisfaction a
tout le monde.

GEORGE BINET
Nos 110 et 260 Rue St Joseph, St Roch.
mars 3 ms 82.—

Vins, Liqueurs, Cigares, Epicerie, etc. etc.

EN GROS ET EN DETAIL.
FORTIER & WEIPPERT,

Informent leurs amis et le public en général qu'ils continuent le commerce d'Epicerie vins et Liqueurs, au magasin de MM. Gingras et Langlois, dont ils étaient commis, Rue du Palais. Inutile de vous dire que les plus grands soins et l'exactitude à toutes les commandes qui seront apportées.

Une visite est sollicitée
L. R. W. Fortier. **A. F. Weippert.**
20 mai —2ms.

CONTRE
LA TOUX LE RHUME, LES ENROUEMENTS. LES FAIBLESSE D'ESTOMAC, Etc., Etc., Etc.



Ce Sirop composé de savoyanne, de marrube [horum], de Sirop de Merisier, de Gomme d'Epipette, etc., est reconnu par la Faculté Médicale, et par tous ceux qui s'en sont servi, comme ce qu'il y a de plus sûr pour guérir la Toux, le Rhume, l'Enrouement et les premières attaques de consommation, etc., etc. Pour ces maladies, plusieurs vous diront: il n'y a rien de meilleur que la Gomme d'Epipette, d'autres, c'est le marrube [horum], un autre, la savoyanne, un autre le Sirop de Merisier, etc.

Pourquoi n'essayez-vous pas avant tout autre ce Sirop de Merisier Compose? puisque c'est un composé de tous les remèdes mentionnés plus haut, et comme étant des meilleurs.
Essayez ce Sirop de Merisier Compose. Ceux qui en feront l'essai en seront si satisfaits, qu'ils ne voudront pas employer d'autre spécifique.

PRIX: 25 Cts. la bouteille.
Demandez-le à votre Pharmacien ou à votre Epicier, car il est en vente chez tous les marchands de la Puisseance.

PREPARE PAR
A. C Dionne, 243 rue Lafontaine,
MONTREAL.
ENREGISTRÉ le 4 Juillet 1878. 3 déc. 1881.—6m

Pianos! Pianos!

UNE CENTAINE DE
PIANOS
— ET —
HARMONIUMS

A des prix qui défient toute compétition, eu égard à la qualité supérieure des instruments;
Conditions libérales. Fret payé jusqu'à destination.

Pianos Hazelton,
Pianos Kranich & Bach,
Pianos Dominion,
Pianos Canadiens
Pianos Americains
Pianos Europeens.

de première classe seulement et pleinement garantis.

J'invite respectueusement les personnes qui ont l'intention d'acheter un piano, à venir visiter mon assortiment avant d'acheter ailleurs.
SATISFACTION GARANTIE.

Catalogues illustrés et prix expédiés sur demande.

L. E. N. PRATTE
No 280, RUE NOTRE-DAME,
(Magasin de musique de A. J. Boucher)
MONTREAL.

NOUVELLEMENT REÇU
CHEZ
T. DROLET

HORLOGER ET BIJOUTIER
121 Rue du Pont, St Roch, Québec
UN GRAND ASSORTIMENT
Horloges de toutes grandeurs
A DES PRIX CONVENABLES
POUR
TOUTES LES BOURSES
MONTRES EN OR
ET
EN ARGENT

Bijouteries de toutes sortes
Les Montres et Pendules sortent des meilleures fabriques Européennes et Américaines.
UNE VISITE EST SOLLICITEE
T. DROLET
421 Rue du Pont.

CULTIVATEURS !!

Les Faucheuses, Rateaux et Moissonneuses de Cossitt & Frere sont les meilleurs.
Offerts en vente dans toutes les paroisses.
Voyez nos agents pour les prix et conditions.

P. T. LEGARÉ,
Agent général.
Entrepôt de COSSITT & FRERE:
401, rue St-Valier, St-Sauveur, Québec.
24 juin 82.—3m,

GRANDE
BEDUCTION !!

VENTE SANS RESERVE

Rabais Extraordinaire !!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profité du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple, et qui défie toute concurrence.
C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Otensoirs, Calices, Cibores, Encensoirs, Burettes, etc., etc., etc.

AINSI QUE TOUTES SORTES DE
Bouquets pour Autels,
Papiers pour Fleurs Artificielle,
Feuilles de toutes sortes,
Apprêts pour Fleurs.

MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants:—Classiques Français et Anglais, Papeteries de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTÉ DE 10 POUR 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.
J. A. LANGLAIS,
Libraire,
177, rue St Joseph St Roch, Québec.
27 octobre 1881.

A Vendre
A la Librairie de St-Roch

LE
CHEMIN DE LA CROIX
A JERUSALEM
— ET LES —

Croix portant les indulgences de ce saint exercice.
Par l'abbé Provanché et le R. P. Frédéric de Ghyvelde, \$3.00 le cent ou 5 cents l'exemplaire.
L. DROUIN & FRERE,
LIBRAIRES-EDITEURS,
96, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.



La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre
le Masque, les Roussours,
les Boutons.
ou toutes autres maladies de la peau.

Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison, est recommandée d'une manière spéciale comme étant excellente

EAU DE TOILETTE.
Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE,
En vente chez tous les Pharmaciens.

SEUL AGENT POUR LA PUISSANCE
S. LACHANCE.
646 Rue Sainte Catherine,
Montreal.

Dépôt à Québec, chez MM. GIROUX et FRERE, nos, 37 et 39, rue Saint-Pierre, basse-ville.
3 déc. 1881.—6m

AVIS IMPORTANT
S'ADRESSER AU MAGASIN BARRE

Connaissant la manière de Teindre, Blanchir et friser les plumes au parfait,

JE SOLLICITE DE VOUS UNE COMMANDE
Je garantirai tous les ouvrages qu'on voudra me confier, et de plus par le procédé que j'emploie les plumes ne sont jamais endommagées ni brûlées.
UNE SPECIALITE POUR LES NOIRES
Tous ouvrages garantis ou pas de paiement

J. E. Breton,
Manufacturier
Coin des rues St. Valier et de la Couronne.
Vis-à-vis le grand escalier, St Roch.
24 mars.—82.

CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE
Jeu, 1er Juin 1882
Les trains partiront comme suit:

	Mixte	Malle	Exprès
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8 10PM	8 30AM	5 00 "
Arrivée à Ottawa	8 00AM	1 20PM	9 50 "
Départ d'Ottawa pour Hochelaga	10 0PM	8 10AM	4 00 "
Arrivée à Hochelaga	9 45AM	1 00AM	9 00 "
Départ d'Hochelaga pour Québec	6 10PM	3 00PM	10 0 "
Arrivée à Québec	8 00AM	9 30 "	6 30AM
Départ de Québec pour Hochelaga	5 30PM	10 1AM	10 0PM
Arrivée à Hochelaga	8 15AM	4 40PM	6 30AM
Départ d'Hochelaga pour St. Jérôme	6 00PM		
Arrivée à St. Jérôme			
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga	6 45AM		
Arrivée à Hochelaga	9 00AM		
Départ d'Hochelaga pour Joliette	5 15PM		
Arrivée à Joliette	7 40 "		
Départ de Joliette pour Hochelaga	6 00AM		
Arrivée à Hochelaga	8 50 "		

Trains Locaux entre Avimier, Hull et Ottawa
Sur tous les trains pour Passagers il y a de magnifique Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font retour avec les trains allant et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.

Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile End. dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.
Bureau Général, 13 Places d'Armes.
BUREAU DES BILLETS:
13, PLACE D'ARMES, } MONTREAL,
202, RUE ST. JACQUES, }
VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC,
VIS-A-VIS LE "RUSSELL HOUSE," OTTAWA
L. A. SENECAL,
Surintendant